

COMMUNE DE MONNETIER-MORNEX
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le six décembre, à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de MONNETIER-MORNEX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe MAUME, Maire.

Nombre de Conseillers : en exercice : 17,

Présents à 20 heures : 11, votants : 13,

Présents à 20 heures 40 : 12, votants 14,

Caroline LE BRIGAND est arrivée à 20 heures 40 mn, a pris part aux votes des points 3 et 4 de l'ordre du jour.

Convocation : Date : 30 novembre 2018 Transmise le : 30 novembre 2018

Présents : Mmes Muriel BAR, Claire MATTHEY, Julia LAHURE, Pascale HEPP, Badia CHALEL, Mireille GARIN LAUREL, Claudine GRIMM-DESCOMBES, Caroline LE BRIGAND.

MM. Philippe MAUME, Michaël MANIGLIER, Pascal BURGAT, Laurent CHIORINO, Alexis ROUX, Bruno VINARDI,

Excusés :

Mmes. Céline GOLDMAN, Elodie BAZIN, M. Stéphane BOUVARD

M. Laurent CHIRINO a donné procuration à Pascal BURGAT

M. Alexis ROUX a donné procuration à Julia LAHURE

Secrétaire de séance : Badia Chalel

APPROBATION DU DERNIER PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2018 est approuvé en séance et signé par les membres présents à cette précédente assemblée.

COMMUNE DE MONNETIER-MORNEX

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le six décembre, à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de MONNETIER-MORNEX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe MAUME, Maire.

Nombre de Conseillers : en exercice : 17, Présents: 11, votants : 13

Convocation : Date : 30 novembre 2018 Transmise le : 30 novembre 2018

Présents : Mmes Muriel BAR, Claire MATTHEY, Julia LAHURE, Pascale HEPP, Badia CHALEL, Mireille GARIN LAUREL, Claudine GRIMM-DESCOMBES.

MM. Philippe MAUME, Michaël MANIGLIER, Pascal BURGAT, Laurent CHIORINO, Alexis ROUX, Bruno VINARDI,

Excusés :

Mmes. Céline GOLDMAN, Elodie BAZIN, Caroline LEBRIGAND, M. Stéphane BOUVARD

M.Laurent CHIRINO a donné procuration à Pascal BURGAT

M. Alexis ROUX a donné procuration à Julia LAHURE

Secrétaire de séance : Badia Chalel

2018/46 VIREMENTS DE CREDITS BUDGETAIRES

Afin de poursuivre l'exécution budgétaire jusqu'à la fin de l'exercice 2018, M. le Maire expose à l'Assemblée qu'il convient de procéder au mouvement de crédits comme suit :

| | | |
|------|--|----------------|
| D.F. | 011/ 61521 (Terrains) | - 50 000.00 € |
| D.F. | 011/615221(Entretien et réparation de bâtiments publics) | - 50 000.00 € |
| D.I. | 23/2313 (Constructions) | + 100 000.00 € |
| D.F. | 023/023 (Virement à la section d'Investissement) | + 100 000.00 € |
| R.I. | 021/ 021(Virement de la section de Fonctionnement) | + 100 000.00 € |

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de valider les mouvements budgétaires ci-dessus décrits.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

*Certifié exécutoire par
Dépôt en Sous-Préfecture
le*

*Pour extrait conforme,
Le 12 décembre 2018
Le Maire, Philippe MAUME*

COMMUNE DE MONNETIER-MORNEX
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le six décembre, à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de MONNETIER-MORNEX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe MAUME, Maire.

Nombre de Conseillers : en exercice : 17, Présents: 11, votants : 13

Convocation : Date : 30 novembre 2018 Transmise le : 30 novembre 2018

Présents : Mmes Muriel BAR, Claire MATTHEY, Julia LAHURE, Pascale HEPP, Badia CHALEL, Mireille GARIN LAUREL, Claudine GRIMM-DESCOMBES.

MM. Philippe MAUME, Michaël MANIGLIER, Pascal BURGAT, Laurent CHIORINO, Alexis ROUX, Bruno VINARDI,

Excusés :

Mmes. Céline GOLDMAN, Elodie BAZIN, Caroline LEBRIGAND, M. Stéphane BOUVARD

M.Laurent CHIRINO a donné procuration à Pascal BURGAT

M. Alexis ROUX a donné procuration à Julia LAHURE

Secrétaire de séance : Badia Chalel

2018/47 APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET D'INSTALLATION DE LA VIDEO-PROTECTION

M. le Maire donne la parole à Mr Pascal BURGAT qui expose à l'Assemblée que suite à la délibération en date du 9 novembre 2017 l'autorisant à déposer une demande d'installation d'un système de vidéo-protection et notamment la décision prise au Conseil Municipal du 8 novembre 2018 de déposer auprès des services de l'Etat une demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Il convient de faire valider le plan de financement ci-dessous par l'Assemblée délibérante :

- l'installation complète de la vidéo-protection est estimée à 34.000 €
- la demande de subvention au titre de la D.E.T.R est à hauteur de 50% du projet soit 17.000 €
- Autofinancement : 17.000 €

M. le Maire invite l'Assemblée à valider le plan de financement exposé par Mr BURGAT.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de valider le plan de financement proposé soit :

- l'installation complète de la vidéo-protection estimée à 34.000 €
- la demande de subvention au titre de la D.E.T.R à hauteur de 50% du projet soit 17.000 €
- Autofinancement : 17.000 €

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

*Certifié exécutoire par
Dépôt en Sous-Préfecture
le*

*Pour extrait conforme,
Le 12 décembre 2018
Le Maire, Philippe MAUME*

COMMUNE DE MONNETIER-MORNEX

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le six décembre, à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de MONNETIER-MORNEX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe MAUME, Maire.

Nombre de Conseillers : en exercice : 17, Présents: 12, votants : 14

Convocation : Date : 30 novembre 2018 Transmise le : 30 novembre 2018

Présents : Mmes Muriel BAR, Claire MATTHEY, Julia LAHURE, Pascale HEPP, Badia CHALEL, Mireille GARIN LAUREL, Claudine GRIMM-DESCOMBES, Caroline LEBRIGAND.

MM. Philippe MAUME, Michaël MANIGLIER, Pascal BURGAT, Laurent CHIORINO, Alexis ROUX, Bruno VINARDI,

Excusés :

Mmes. Céline GOLDMAN, Elodie BAZIN, M. Stéphane BOUVARD

M.Laurent CHIRINO a donné procuration à Pascal BURGAT

M. Alexis ROUX a donné procuration à Julia LAHURE

Secrétaire de séance : Badia Chalel

2018/48 APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE CENTRE DE MEDIATION CULTURELLE – REHABILITATION ENERGETIQUE DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION ET RENOVATION DE L'ANCIENNE CHAPELLE PROTESTANTE DE MORNEX

M. le Maire donne la parole à Mr Pascal BURGAT qui expose à l'Assemblée que suite à la délibération en date du 8 novembre 2018 décidant de solliciter une subvention D.E.T.R. (Dotation d'équipement des territoires ruraux) dans le projet de rénovation énergétique du centre de médiation culturelle à Mornex. Il convient de faire valider le plan de financement ci-dessous par l'assemblée délibérante :

- le projet est estimé à 96 100€,
- la demande de subvention au titre de la D.E.T.R est à hauteur de 50% du projet soit 48.050 €,
- la demande de subvention au Conseil Départemental est prévue à hauteur de 15% du projet soit 14.415€,
- la demande de subvention au Syane est prévue à hauteur de 15% du projet soit 14.415 €,
- Autofinancement est prévu à hauteur de 20% du projet soit 19.200 €,

M. le Maire invite l'Assemblée à valider le plan de financement exposé par Mr Pascal BURGAT.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de Valider le plan de financement proposé soit :

- la demande de subvention au titre de la D.E.T.R à hauteur de 50% du projet soit 48.050 €.
- la demande de subvention au Conseil Départemental à hauteur de 15% du projet soit 14.415€.
- la demande de subvention au Syane à hauteur de 15% du projet soit 14.415 €.
- Autofinancement à hauteur de 20% du projet soit 19.200 €.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

*Certifié exécutoire par
Dépôt en Sous-Préfecture
le*

*Pour extrait conforme,
Le 12 décembre 2018
Le Maire, Philippe MAUME*

COMMUNE DE MONNETIER-MORNEX
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le six décembre, à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de MONNETIER-MORNEX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe MAUME, Maire.

Nombre de Conseillers : en exercice : 17, Présents: 12, votants : 14

Convocation : Date : 30 novembre 2018 Transmise le : 30 novembre 2018

Présents : Mmes Muriel BAR, Claire MATTHEY, Julia LAHURE, Pascale HEPP, Badia CHALEL, Mireille GARIN LAUREL, Claudine GRIMM-DESCOMBES, Caroline LEBRIGAND.
MM. Philippe MAUME, Michaël MANIGLIER, Pascal BURGAT, Laurent CHIORINO, Alexis ROUX, Bruno VINARDI,

Excusés :

Mmes. Céline GOLDMAN, Elodie BAZIN, M. Stéphane BOUVARD

M.Laurent CHIRINO a donné procuration à Pascal BURGAT

M. Alexis ROUX a donné procuration à Julia LAHURE

Secrétaire de séance : Badia Chalel

**2018/49 APPROBATION DU DECOMPTE DEFINITIF PROPOSE PAR LE SYANE POUR
LES TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN – RECONSTRUCTION – ECLAIRAGE
PUBLIC – PROGRAMME 2017**

M. le Maire expose à l'Assemblée que le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (Syane 74) a réalisé dans le cadre de son programme 2017, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération de travaux de gros entretien reconstruction (GER) et de remplacement des ballons fluo.

Le plan de financement de ce programme a été approuvé par le conseil municipal du 14 septembre 2017 et un engagement a été pris pour verser au Syane la somme dû à l'émission du décompte final de l'opération.

M. le Maire invite l'assemblée à approuver le décompte définitif soit 97 229,96 € au titre des travaux et de 6 579,30 € au titre des frais généraux.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE d'approuver le décompte définitif soit 97 229,96 € au titre des travaux et de 6 579,30 € au titre des frais généraux.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

*Certifié exécutoire par
Dépôt en Sous-Préfecture
le*

*Pour extrait conforme,
Le 12 décembre 2018
Le Maire, Philippe MAUME*

